

ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Jean-Paul LECOQ**  
*Député de Seine-Maritime*  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Monsieur Denis ROLLAND**  
**Rectorat d'Académie de Rouen**  
**25, rue de Fontenelle**  
**76 037 Rouen Cedex 1**

Le Havre, le 1<sup>er</sup> juin 2018.

Objet : Situation du lycée Jules Siegfried du Havre

Monsieur le Recteur,

Malgré des effectifs stables et des besoins évidents, vos services ont réduit de 17 heures par semaine la dotation globale d'heures d'enseignement du lycée Jules Siegfried pour la prochaine rentrée provoquant l'incompréhension chez de nombreux enseignants, élèves et parents.

Depuis mars, les enseignants multiplient démarches et mobilisations qui me semblent tout à fait légitime.

Car cette mesure, si elle devait se confirmer, entrainerait non seulement une augmentation du nombre d'élèves par classe préjudiciable aux conditions d'enseignement, mais également l'impossibilité de dédoubler toutes les classes dans toutes les matières en seconde professionnelle ainsi de plusieurs en première et en terminale.

Or, comme vous le savez, des classes de 15 élèves permettent de mieux répondre aux besoins des élèves en prenant notamment en compte les difficultés et les aptitudes de chacun, sans compter ceux qui souffrent de troubles psychomoteurs handicapant leur bonne scolarité.

Ce lycée est exemplaire et performant comme nous pouvons tous le mesurer à travers les indicateurs établis.

Il fut notamment classé 1<sup>er</sup> lycée professionnel de la Seine-Maritime en 2016/2017 et 4<sup>ème</sup> sur la Normandie.

Il est à craindre que les dégradations des conditions d'enseignement générées par cette diminution de l'enveloppe d'heures d'enseignement portent un réel préjudice aux élèves et

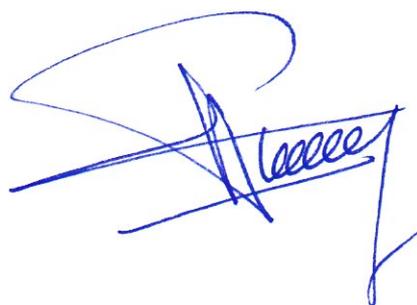
enseignants de ce lycée. Elèves qui, pour une part d'entre eux, se voient offrir par la République une seconde chance de réussite scolaire. Vos services ont reçu, le 20 mars une délégation d'enseignants de ce lycée sans que cette entrevue n'ait débouché sur une avancée.

Il en va de même concernant les autres démarches engagées. Aussi, se sentant et je le comprends, méprisés par leur administration, ils vous ont déposé un préavis de grève couvrant la période des examens. Je m'en inquiète.

Aussi, estimant qu'il est de la responsabilité de chacun de trouver une issue satisfaisante à ce conflit avant ces examens de fin d'année, je vous demande de bien vouloir accepter de recevoir personnellement une nouvelle délégation que j'accompagnerai.

Mon secrétariat se tient à votre disposition en vue d'en convenir les modalités.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de ma haute considération.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81